

Transcription de l'interview de Jacques Delors - Partie 1 - Les conceptions européennes de Jacques Delors à la lumière du traité de Lisbonne (Paris, 16 décembre 2009)

Légende: Transcription de l'interview de Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes de 1985 à 1995, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 16 décembre 2009 dans les locaux du think tank «Notre Europe» à Paris dont Jacques Delors est le président fondateur. Conduit par Hervé Bribosia, responsable scientifique au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les sujets suivants: l'association «Notre Europe», le concept de «Fédération d'États-nations» et la méthode communautaire, le traité de Lisbonne et la réforme institutionnelle de l'Union européenne, le rôle des parlements nationaux, la Convention européenne et le traité établissant une Constitution pour l'Europe, l'avenir de la procédure de révision des traités, la théorie de l'engrenage («spillover»), l'intégration différenciée et les coopérations renforcées, les frontières de l'Union européenne et la candidature de la Turquie.

Source: Interview de Jacques Delors / JACQUES DELORS, Hervé Bribosia, prise de vue : Alexandre Germain.- Paris: CVCE [Prod.], 16.12.2009. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:30:44, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_de_jacques_delors_partie_1_les_conceptions_europeennes_de_jacques_delors_a_la_lumiere_du_traite_de_lisbonne_paris_16_decembre_2009-fr-439e5019-ecc3-437b-8a75-d2ad24b73379.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Transcription de l'interview de Jacques Delors - Partie 1 - Les conceptions européennes de Jacques Delors à la lumière du traité de Lisbonne (Paris, 16 décembre 2009)

Table des matières

- I. Jacques Delors, président fondateur de l'association *Notre Europe*
- II. Le concept de «Fédération d'États-nations» et la méthode communautaire
- III. Le traité de Lisbonne et la réforme institutionnelle de l'Union européenne
- IV. Le rôle des parlements nationaux suite au traité de Lisbonne
- V. La convention européenne et le traité établissant une Constitution pour l'Europe
- VI. L'avenir de la procédure de révision des traités relatifs à l'Union européenne
- VII. La théorie de l'engrenage (*spill over*)
- VIII. Intégration différenciée et coopérations renforcées
- IX. Les frontières de l'Union et la candidature de la Turquie

I. Jacques Delors, président fondateur de l'association *Notre Europe*

[Hervé Bribosia] Jacques Delors, merci infiniment d'avoir accepté de vous prêter à cet entretien. Il viendra enrichir le projet d'histoire orale de la construction européenne, qui est développé par le CVCE, le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe. Nous sommes accueillis au siège de l'association Notre Europe que vous avez fondée et présidée pendant de nombreuses années. Pourriez-vous peut-être en guise d'introduction nous dire quelques mots sur cette association, ses ressources, ses ambitions, ses réalisations, son influence?

[Jacques Delors] C'est assez simple, j'ai quitté la Commission en janvier 95 pour passer le flambeau à mon ami Jacques Santer. Je suis rentré à Paris sans offre particulière des autorités françaises. Fort heureusement, j'étais en charge à l'UNESCO de la Commission mondiale sur l'Éducation au 21^e siècle, qui m'a permis d'avoir un peu d'instrument de travail pendant quelques mois. Et un jour, au Conseil européen, le chancelier Kohl et monsieur Gonzales ont dit: «Quand même, monsieur Delors a été président de la Commission pendant dix ans, on pourrait peut-être faire quelque chose pour lui!». Les autres pays n'ont rien dit ou ont consenti, et donc ça m'a amené à créer l'association Notre Europe. Une association, pas une fondation, je précise, car il faudrait maintenant que ça devienne une fondation. Et chaque année, la Commission l'a assurée pendant des années. Je remercie tous ceux qui ont contribué à six-cent mille euros, qui nous ont permis de démarrer, avec comme volontaire Christine Verger qui avait été à mon cabinet. Donc nous avons démarré cette association que j'ai quittée en 2004 parce que ça faisait sept ans, et le président était à ce moment-là Pascal Lamy. Mais Pascal Lamy a été nommé directeur général de l'OMC et lui a succédé monsieur Tommaso Padoa-Schioppa, ministre des Finances du gouvernement Prodi en Italie et qui, une fois qu'il n'a plus été ministre en raison des élections, a bien voulu continuer à présider cette association qui est un *think tank* qui marche très bien, avec une équipe très dynamique et très européenne, puisqu'elle a organisé lundi et mardi à Belgrade une conférence assez difficile mais enfin très ouverte sur les Balkans, qui est un de nos soucis majeurs. Donc l'association marche encore mieux que lorsque j'y étais. Et je peux vous le signaler, c'est un *think tank* remarquable qui mérite d'être connu sur son site et qui est vraiment très européen.

II. Le concept de «Fédération d'États-nations» et la méthode communautaire

[Hervé Bribosia] Jacques Delors, ce concept de fédération d'États-nations que vous avez maintes fois évoqué, que recouvre-t-il exactement, quelle place y réservez-vous pour la méthode communautaire?

[Jacques Delors] Je l'ai évoquée pour la première fois en 1993, parce que j'étais préoccupé par l'évolution des choses. Elle est basée sur deux idées simples. La première, qui n'a pas plu aux fédéralistes intégristes, enfin aux fédéralistes bon teint, qui est que les nations ne disparaîtront pas, donc les nations ou États-nations. Je sais qu'«États-nations» énerve certains, bon. Et deuxièmement, «fédération» parce que je pense

que le seul mode de gouvernement acceptable, efficace pour l'Europe, c'est d'avoir des structures fédérales au sommet, donc fédération des États-nations. Un homme politique français qui ne m'aime pas a dit que c'était un oxymore, mais enfin c'est la formule qui permet de concilier, de dire aux gens: «Vous êtes toujours Français, Belges, Allemands etc. Mais en même temps, vous êtes Européens et l'Union européenne accepte d'exercer une partie de la souveraineté au niveau européen». Mais pour ça, il faut être efficace, et là il n'y a qu'une seule méthode, c'est la méthode fédéraliste. Voilà, donc la conciliation des deux qui peut paraître absurde, oxymore pour certains, mais qui est la formule que je maintiens aujourd'hui.

[Hervé Bribosia] Mais cette méthode fédéraliste, est-ce que c'est la méthode communautaire telle que nous la connaissons dans sa formulation classique?

[Jacques Delors] Oui, Monsieur le professeur, tout était dans la CECA, le traité de la CECA. Vous savez, on ne rendra jamais assez hommage au vrai père de l'Europe. D'abord, il y a le rapport, l'appel de Schuman, dont la valeur spirituelle a toujours été sous-estimée, le pardon et la promesse. Et deuxièmement, dans la CECA, il y avait déjà ce qui était important, c'est-à-dire un exécutif européen qui pense tous les jours à l'Europe, qui dans le traité de la CECA avait plus de pouvoir que dans le traité du Marché commun. Mais tout était là, était perçu par Jean Monnet et d'autres et ses collaborateurs, et qui est vraiment aujourd'hui encore ce qui est nécessaire pour que l'Europe fonctionne. Je ne parle pas du *wishful thinking* de l'idéal. Je dis: «Pour que l'Europe fonctionne, il faut revenir à la méthode communautaire, qui a été largement négligée ces dernières années».

III. Le traité de Lisbonne et la réforme institutionnelle de l'Union européenne

[Hervé Bribosia] Le traité de Lisbonne, qui est entré en vigueur il y a deux semaines, pensez-vous qu'il est censé parachever la réforme institutionnelle, initiée par le traité d'Amsterdam et puis le traité de Nice? Mais pensez-vous que cette réforme rendra l'Union plus démocratique, plus efficace, apte à poursuivre son élargissement? Cette réforme institutionnelle va-t-elle clarifier les responsabilités? Et enfin, cette réforme institutionnelle est-elle conforme à la méthode communautaire?

[Jacques Delors] Plus démocratique, il n'y a pas de doutes. Le Parlement européen a vu ses pouvoirs renforcés, notamment dans les affaires de justice et de sécurité, qui ne sont pas simples puisque c'est là où les obstacles nationaux sont les plus importants et, deuxièmement, il a le dernier mot sur l'ensemble du budget communautaire. C'en est fini de la distinction entre dépenses non obligatoires et dépenses obligatoires. Donc de ce point de vue-là, c'est satisfaisant. Et le Parlement européen a prouvé ces dernières années sa capacité. Rappelez-vous le rapport sur la liberté de circulation des services. Et rappelez-vous comment le Parlement a trouvé, après des manifestations dans la rue, y compris des organisations syndicales – c'est la démocratie –, a trouvé la solution. Donc je suis très content de cet aspect-là du traité.

[Hervé Bribosia] Mais par exemple, le Conseil européen qui monte en puissance dans le traité de Lisbonne a un président stable, nommé pendant deux ans et demi. Est-ce que ça, c'est conforme à la méthode communautaire?

[Jacques Delors] Si vous avez suivi l'actualité depuis quelques mois, je me suis battu pour que ce président ne soit pas un *executive president*, un président exécutif mais une sorte de *chairman*. On a employé cette formule au Conseil européen de «facilitateur». Je pense que là-dessus, je suis un peu heureux comme militant européen. Je ne sais pas si j'y ai contribué. Mais monsieur Van Rompuy est l'homme de la situation, donc il a compris qu'il ne s'agissait pas pour lui d'effacer les gouvernements, d'aller partout... Il a compris qu'il fallait trouver un *modus vivendi* avec la présidence tournante. C'est pour ça qu'il a été à Madrid. Donc je pense que c'est un bon choix.

[Hervé Bribosia] Un bon choix la nomination d'Herman Van Rompuy et un bon choix d'avoir créé la fonction, pourvu qu'elle se résume à jouer un rôle de facilitation.

[Jacques Delors] Écoutez, si jamais j'avais été président de la Convention, je n'aurais jamais proposé de créer cette fonction. Je pense qu'avec le président de la Commission, le président du Parlement européen, la présidence tournante, on avait ce qu'il fallait. Mais puisqu'il l'avait décidé selon une idée, un peu à la française, d'un présidentiel un peu ridicule du point de vue européen, ridicule vraiment, eh bien, il valait mieux que ce soit Van Rompuy plutôt qu'une autre personne, qui aurait voulu être le président de l'Europe, aller partout. Moi, je suis plutôt optimiste sur le choix de monsieur Van Rompuy.

[Hervé Bribosia] ... s'agissant du Haut représentant de l'Union et de cette innovation consistant à lui faire cumuler des fonctions puisqu'il devrait assurer la cohérence de l'ensemble de l'action extérieure sous une double casquette. D'une part en présidant de façon permanente le Conseil Affaires étrangères, d'autre part au sein de la Commission européenne dont il sera un des vice-présidents. Comment vous jugez ce dispositif? Est-ce qu'il préfigure selon vous une tendance vers la fusion des exécutifs dont on parle de temps à autre?

[Jacques Delors] Non, j'espère que non. J'espère que non. Je n'en dis pas plus mais il me semble qu'il faut d'abord rendre hommage à monsieur Solana. Il a exercé ce poste avec délicatesse, discrétion et efficacité, avec des ministres des Affaires étrangères qui lui faisaient faire les mauvaises courses. Bon. Mais il l'a fait très bien. Donc il faut que madame Ashton s'en inspire. Mais il est normal que cette personne soit vice-présidente de la Commission, à condition qu'elle ne veuille pas mettre la main sur tous les aspects de la responsabilité de la Commission. Il n'y a pas que les Affaires étrangères, il y a l'aide au développement, il y a le commerce et il y a bien d'autres domaines dans lesquels il faut qu'il y ait des commissaires en charge. Donc madame Ashton sera jugée d'abord par sa capacité de ne pas exercer un effet impérialiste sur les autres commissaires. C'est aussi la responsabilité du président de la Commission. Ça, je crois que c'est un premier point. Deuxièmement il y a ce service diplomatique commun. Pas facile. Je ne veux pas me mettre dans le camp des critiques systématiques, mais ce service diplomatique doit être fait avec beaucoup de doigté. Et si demain on sentait l'influence dominante d'un des grands pays de l'Europe, ce serait raté, ce serait une erreur. Donc Madame Ashton est devant ses responsabilités. Attention de ne pas trop faire *foreign office* et surtout de laisser aux fonctionnaires de la Commission une place éminente. Donc l'équilibre entre ceux qui viendront des diplomaties nationales et ceux qui viendront de la Commission est très difficile. D'ailleurs, un homme remarquable qui a été président des Relations extérieures, monsieur Landaburu, avait bien essayé de trouver l'équilibre. Maintenant, il n'est plus là. Mais il faut faire attention à cela, parce que, si vous voulez, nos pays ont des traditions géopolitiques et diplomatiques différentes. Vouloir bousculer les choses ne servirait à rien. Il faut respecter cela. Mais il faut aussi que ceux qui ont la charge de le faire le respectent.

[Hervé Bribosia] S'agissant alors de la Commission européenne, une des conséquences du premier «non» irlandais au traité de Lisbonne fut de renoncer à réduire le format de la Commission. La Commission continuera donc d'être composée par autant de membres qu'il y a d'États membres. Y a-t-il un risque, voire une volonté délibérée dans le chef de quelqu'un qu'une Commission aussi pléthorique soit affaiblie au sein du triangle institutionnel?

[Jacques Delors] C'est l'insistance diplomatique de chaque pays. Je fais confiance à monsieur Barroso pour gérer cette Commission. Il est possible, même à vingt-sept, d'avoir un esprit collégial.

[Hervé Bribosia] Même à trente-cinq?

[Jacques Delors] On verra. Mais peut-être qu'à ce moment-là, on aboutira à des *constituencies*, comme ailleurs. Mais pour l'instant, chaque pays est représenté. Il a un commissaire, celui-ci peut aller le week-end s'il a le temps dans son pays expliquer la politique européenne. Ce n'est pas mauvais et moi, je fais confiance dans son deuxième mandat à monsieur Barroso pour réintroduire une espèce de collégialité, qui fait que lorsque le président parle, il sait qu'il a l'appui de tous les commissaires et que toutes les questions importantes sont discutées le mercredi au sein de la Commission. Mais pour l'instant, je n'ai aucune mise en garde, je lui fais confiance. Et je défends la Commission, parce que l'organisation la plus menacée non pas par les commissaires mais par l'extérieur, c'est la Commission dans le triangle institutionnel et dans la méthode communautaire. Vous pouvez être témoin que ces dernières années – monsieur Barroso aussi peut être témoin – j'ai défendu la Commission et son droit d'initiative sans lequel il n'y a pas grand-chose à faire, compte tenu du fait que les chefs de gouvernement tous les jours ont autre chose à faire en se rasant, comme

on dit en France, que de parler de l'Europe.

[Hervé Bribosia] Son droit d'initiative et son monopole d'initiative.

[Jacques Delors] Oui, je le garde, c'est grâce à lui que j'ai pu faire Erasmus, alors je m'en rappelle. Il faut quand même avoir le souvenir de ça.

[Hervé Bribosia] Mais idéalement, à titre personnel, auriez-vous été plus favorable à une Commission réduite?

[Jacques Delors] Non, non.

[Hervé Bribosia] Pas nécessairement...

[Jacques Delors] Non, pas pour l'instant. Les esprits ne sont pas mûrs pour ça. Quand nous serons trente-cinq, on verra. Mais nous n'y sommes pas.

IV. Le rôle des parlements nationaux suite au traité de Lisbonne

[Hervé Bribosia] S'agissant des parlements nationaux dont le rôle a été légèrement renforcé, pensez-vous que cela contribuera à atténuer le déficit démocratique allégué de l'Union? Ne pourrait-il avoir aussi pour effet d'affaiblir les institutions supranationales?

[Jacques Delors] Monsieur le Professeur, je vous rappellerai ce que je dis toujours, le déficit démocratique, les gouvernements nationaux en sont responsables. Quand ils reviennent d'une réunion à Bruxelles, au lieu d'expliquer que nous avons des intérêts en commun, que nous avons essayé de progresser, la plupart d'entre eux disent: «J'ai gagné contre les autres» ou bien si ça ne leur plaît pas: «C'est la faute à Bruxelles». Tout cela est détestable et détruit le début d'une *affectio societatis* européenne. Donc c'est les gouvernements qui sont responsables. Je ne suis pas contre que les parlements européens au nom de la subsidiarité puissent dire quelque chose, s'ils obligent leur gouvernement à leur parler d'Europe quand ils ont décidé à Bruxelles ou à Strasbourg, très bien.

V. La convention européenne et le traité établissant une Constitution pour l'Europe

[Hervé Bribosia] Le traité établissant une constitution pour l'Europe aurait-il à vos yeux été préférable au traité de Lisbonne et quel fut votre sentiment suite au rejet du traité constitutionnel par la population française et puis à son abandon définitif?

[Jacques Delors] Il n'y a pas grande différence entre la Convention et le traité de Lisbonne, sinon que son caractère constitutionnel est évacué.

[Hervé Bribosia] Pas trop de regrets à avoir?

[Jacques Delors] Non, le traité de Lisbonne est ce qu'il est. Je vous ai dit mes réserves sur certains points. Pour l'instant, je souhaite que ça marche, mais vous aviez dès le départ mis le doigt sur le point essentiel. C'est la méthode communautaire, non pas simplement parce que j'ai été président de la Commission. Parce que j'ai un souci que le «Comment faire» est aussi important que le «Que faire». Et le «Comment faire», la seule méthode possible, c'est la méthode communautaire. On peut discuter sur le «Que faire», laisser les Conseils européens décider des grandes lignes, mais le «Comment faire» est dans la méthode communautaire. Or, je constate que depuis quelques années, ce n'est pas de la faute de monsieur Barroso, eh bien on a oublié cela! Dans la Convention aussi un peu. D'ailleurs, pourquoi la Convention n'a parlé ni de la

dimension sociale ni de l'Union économique et monétaire? C'est qu'elle n'était pas si bonne que cela. Voilà deux points essentiels qu'elles ont laissés de côté.

[Hervé Bribosia] En principe, à dessein, délibérément, la Convention ne s'occupant théoriquement pas des politiques...

[Jacques Delors] Allons, allons, tout cela, c'est de la plaisanterie. Les collègues de Notre Europe ont suivi ça sur la dimension sociale, ça n'intéressait visiblement ni le président ni le secrétaire général de la Convention et sur l'Union économique et monétaire, ils n'étaient pas d'accord, donc ils ont mis ça de côté. Or c'est un des joyaux de la construction européenne. Ça ne va pas, ça. Donc cette Convention, je n'en ai aucune nostalgie pour ma part. Aucune.

[Hervé Bribosia] J'allais justement vous demander si l'échec du traité constitutionnel sonne le glas de la méthode de la Convention. Et le regretteriez-vous?

[Jacques Delors] Non, je ne le regrette pas parce que je pense qu'il y avait là-dedans un nominalisme, vous qui êtes professeur, le nominalisme sans fond derrière, ça n'a pas de sens. Nominalisme... et en plus, cette fascination française pour la présidence... Mais regardez les autres pays, ils ont un Premier ministre, une majorité, une opposition, alors laissons ça de côté, n'en parlons pas. Pour ne pas être trop sévère.

[Hervé Bribosia] Donc pas de nostalgie pour la méthode de la Convention. Pas de nostalgie non plus pour une approche constitutionnelle? Pensez-vous que l'échec du traité constitutionnel sonne le glas de toute approche constitutionnelle globalisante systématique?

[Jacques Delors] Non, je pense que la Constitution est un mot un peu magique, mais qui parfois suscite autant d'oppositions que d'appuis. Donc nous n'en sommes pas là. Je vous ai dit «fédération des États-nations», je persiste et je signe.

VI. L'avenir de la procédure de révision des traités relatifs à l'Union européenne

[Hervé Bribosia] En fait, après l'accouchement au forceps du traité de Lisbonne, n'est-on pas en droit de croire ou de craindre qu'il n'y aura plus de traité européen tout court, avant bien longtemps?

[Jacques Delors] Non, simplement je constate que les gouvernements sont fatigués, et qu'en plus la fatigue, c'est un mot même traduit en anglais, la *fatigue*. Donc ils n'ont pas envie de faire un traité tout de suite, je les comprends. Il faut être réaliste, il ne faut pas être, parce qu'on est sur le bord de la rivière, critique vis-à-vis de ceux qui rament. Mais je pense que c'est normal que pour l'instant on en reste là, et on verra.

[Hervé Bribosia] Est-ce que la procédure de révision est satisfaisante pour aller de l'avant?

[Jacques Delors] Non, non je pense que ce qui serait satisfaisant, c'est que l'on précise davantage que quand un pays n'est d'accord sur rien, il puisse sortir. Parce que ça, ce n'est pas possible. Tout contrat de mariage, même le plus léger, prend bien cela. Donc les *opting out* ça va bien, on en a fait deux à Maastricht pour aller de l'avant, ce qui nous a permis de faire l'euro. Deuxièmement, le chapitre social que monsieur Blair a fini par accepter plus par opportunité que par autre chose, puisque les Anglais n'ont pas suivi. Mais ça suffit ça. Donc il faut arrêter dans ce domaine de raconter des contes de fées aux citoyens européens.

[Hervé Bribosia] Pour le coup, le traité de Lisbonne permet justement cette procédure de retrait, c'est quand même une grande innovation. Elle n'est pas liée à la procédure de révision.

[Jacques Delors] Elle n'est pas très nette. Elle n'est pas suffisante. Il faut quand même que les gens disent: «Tu veux ou tu ne veux pas, quoi?», comme on dit dans un mariage.

VII. La théorie de l'engrenage (*spill over*)

[Hervé Bribosia] Dans vos écrits et discours, vous avez évoqué à plusieurs reprises la théorie fonctionnaliste du *spillover*, la théorie de l'engrenage, selon laquelle la mise en œuvre d'une politique entraîne nécessairement de poursuivre avec une autre.

[Jacques Delors] C'est ça.

[Hervé Bribosia] Que pensez-vous aujourd'hui des mérites ou des insuffisances de cette approche dite de l'engrenage?

[Jacques Delors] Si vous regardez mes écrits, j'ai toujours dit aux plus enthousiastes des Européens que l'Union économique et monétaire n'entraînerait pas forcément l'Union politique. Donc ma théorie du *spillover effect* était vraie pour tout ce qui concerne l'économie.

[Hervé Bribosia] Marché intérieur, Union économique et monétaire.

[Jacques Delors] Marché intérieur, marché intérieur, attention! Distinguons. Si vous voulez, quand je suis arrivé, la conjoncture n'était pas bonne. La Communauté européenne à douze perdait des emplois. Je leur ai dit: «Le marché unique va vous stimuler». Donc là, il y avait un effet d'engrenage, compte tenu des résultats de création d'emplois et de croissance. Jusqu'en 93 où il y a eu la fameuse crise et puis, en même temps, l'euphorie des gouvernements. Donc le *spillover effect* était lié au fait que les pays européens croyaient que créer un grand espace unique européen était profitable. Mais, ma théorie du *spillover effect* s'arrêtait là. Ensuite, ce sont eux qui ont dit: «Mais pourquoi pas, pour gérer ça, une monnaie unique!» Pas moi. OK. Mais la monnaie unique plus l'Europe politique, ça j'ai toujours dit – vous pouvez prendre mes écrits – que ce n'était pas automatique. Mais le *spillover effect* a joué à ce moment-là, indiscutablement.

[Hervé Bribosia] La perspective du marché intérieur, ça a aussi convaincu Margaret Thatcher d'accepter la réforme institutionnelle. C'est une sorte aussi de *spillover*.

[Jacques Delors] Oui et non, c'est simplement le fait que, si vous voulez, si Margaret Thatcher a toujours été mon adversaire idéologique sur le plan européen, elle a été toujours d'une grande courtoisie avec moi. Même si elle était sévèrement contre, elle n'a pas pu freiner le mouvement. Parce qu'au début, un grand marché intérieur correspondait aux idées dominantes de l'époque de la dérégulation, et puis ensuite quand elle a dit non au projet de traité sur les droits sociaux des travailleurs – pas de traité mais de déclaration que j'avais fait préparer pour ne pas avoir l'air d'être toujours le socialiste catholique intellectuel qu'elle me reprochait, donc je l'ai fait faire par le Comité économique –, elle a fait l'opting out mais elle ne s'est pas opposée. Et déjà en 88, quand il a été question de faire un groupe sur l'UEM, elle a dit: «Du moment que c'est une étude, j'accepte». Puis ensuite elle a exercé son droit de représailles contre le gouverneur de la banque d'Angleterre qui avait malencontreusement signé ce document, qui était un document sur *how to proceed* et non pas «Que faire».

[Hervé Bribosia] Nous y viendrons...

[Jacques Delors] Donc j'ai beaucoup de respect pour elle. Parce qu'elle ne partageait pas mes idées mais elle a toujours été avec moi d'une grande correction, et donc je lui envoie – je sais qu'elle est souffrante d'ailleurs – je lui envoie un petit salut de respect.

VIII. Intégration différenciée et coopérations renforcées

[Hervé Bribosia] Voyez-vous toujours dans le concept d'une avant-garde ou d'une Europe à plusieurs

vitesses la façon de résoudre l'équation entre approfondissement et élargissement de l'Union européenne?

[Jacques Delors] Absolument, à 100 %. Je pense que sans la différenciation – un terme du volapük mais que vous connaissez bien –, sans cela on n'aurait eu ni Schengen, ni l'euro. Donc demain à vingt-sept puis à trente-deux, il faudra que certains pays prennent sur eux d'aller plus loin. Actuellement, vous allez me dire: «Mais Monsieur Delors, quelles idées concrètes?» Mais j'en ai deux. Rééquilibrer l'union économique et monétaire entre l'économique et le monétaire. Ça va être un sujet d'actualité en 2010, parce qu'il y a un Conseil européen prévu en février uniquement là-dessus, puis il y a Lisbonne: *what'll happen?* Et deuxièmement, toujours dans la même idée, il me semble que la construction européenne a besoin d'un dynamisme. Le dynamisme est fait par ses montées en avant, mais qui ne mettent pas en cause le contrat de mariage global. Donc je reste partisan de la différenciation ou des coopérations avancées. On m'a dit que madame Merkel était contre... Eh bien, je suis contre madame Merkel.

IX. Les frontières de l'Union et la candidature de la Turquie

[Hervé Bribosia] Quelles sont selon vous – question toujours sensible – les frontières ultimes de l'Europe ou de l'Union européenne? Pensez-vous que la candidature de la Turquie soit appropriée et que pensez-vous surtout de la façon dont cette candidature est gérée par l'Union?

[Jacques Delors] D'une part, je pense que la Commission européenne en matière d'élargissement n'a pas été d'une grande rigueur ces dernières années. Quand le Monténégro s'est séparé de la Serbie, pour parler franchement, je n'aurais pas lancé un cri de victoire. Parce que je me rappelle Freud et l'amour des petites différences. Et je me dis que si demain tous les États se mettent à se fractionner, comme réaction historique peut-être ou aussi comme réaction de la mondialisation, où allons-nous, non? Je n'ai pas beaucoup aimé tout ça. J'aurais été plus réservé, je n'aurais rien dit contre, mais ce n'est pas moi qui doit... Mais par contre, voilà. Pour le reste, si vous m'aviez interrogé dans les années 50, vous m'auriez dit: «L'Europe, combien de pays?», j'aurais été incapable de vous faire la bonne prospective. Pourquoi? Parce que l'Europe est face aux défis de l'histoire. Elle en a eu trois importants. Au début des années 70, fallait-il accepter la Grande-Bretagne? C'est toujours une question actuelle. Bon, on l'a acceptée et avec elle, l'Irlande. Deuxièmement, que fallait-il faire des pays qui sortaient de la dictature, la Grèce, l'Espagne? On a été formidable et ils ont été formidables. C'est réussi à 100 %. On ne le dit jamais assez ça. Ces pays qui sortaient de régimes dictatoriaux ont trouvé dans l'Europe leur épanouissement et aussi leur prospérité. Et troisièmement, il y a eu la chute du mur de Berlin. Comment a-t-on pu en France être si ronchon sur tout ça? Mais vous vous rendez compte que l'Europe n'est pas faite pour nous! Elle est faite pour tous les pays européens. Ouvrir nos bras à ces pays, c'était formidable, c'était notre cœur qui parlait. C'était le cœur qui battait chez Robert Schuman... Donc moi, pour l'avenir, je dis qu'il y aura d'autres défis historiques. Et puisque vous me posez la question la plus brûlante, la Turquie, je vais vous répondre. Je n'aurais jamais, comme certains, dit «non» définitivement à la Turquie car, en faisant cela, nous nourrissons l'intégrisme et nous confortons l'idée selon laquelle nous sommes un peuple de privilégiés a priori chrétiens, enfin grosso modo, parce qu'il y aurait beaucoup à dire sur ça, parce qu'il y a beaucoup de pratiques. La pratique chrétienne a beaucoup diminué. Voilà, moi j'aurais dit «oui» à la négociation et je condamne tous ceux qui ont dit «non» à la négociation.

[Hervé Bribosia] On a dit «oui» à la négociation...

[Jacques Delors] Hein?

[Hervé Bribosia] Maintenant, nous avons dit «oui» à la négociation...

[Jacques Delors] Oui, oui, par exemple, je suis ça au jour le jour. Par exemple, je suis inquiet que la cour constitutionnelle turque veuille interdire un parti kurde. Bon, mais je suis cela au jour le jour, je ne suis pas naïf. Mais je suis en désaccord avec les Français, les Allemands, les autres qui ont dit «non» a priori à la Turquie. Car ce n'est pas une vision historique des choses et de combat contre tous ceux qui nient l'existence de l'autre parce qu'il ne pense pas comme eux, qu'il veut un régime différent. Donc là-dessus, je suis formel.